

3 1761 07443180 0

LA QUESTION DU MONTÉNÉGRO

présentée

par

A. RADOVITCH, R. BOCHKOVITCH et I. VOUKOTITCH



PARIS 1919

&SS

55



The Gift of
Professor J. W. Mavor

LA QUESTION
DU MONTÉNÉGRO #

présentée

par


A. RADOVITCH, R. BOCHKOVITCH et I. VOUKOTITCH 0

2)
PARIS 1919

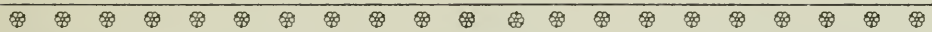


800670.

La question du Monténégro



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



APERÇU HISTORIQUE

Par suite de circonstances politiques et géographiques, c'est dans la région où se trouve aujourd'hui le Monténégro qu'un Etat serbe s'est formé et développé après l'arrivée des Serbes dans les Balkans au VII^e siècle. Dès le XI^e siècle, cet Etat très prospère fut érigé en royaume dont la capitale était Scutari ; il eut plusieurs souverains remarquables (Bodine, Michel). Au XII^e siècle, sous la dynastie des Némagnitch, cet Etat fut englobé dans le grand royaume serbe du Moyen-âge. La région du Monténégro était devenue, à cette époque brillante de l'histoire serbe, ce que le Dauphiné était à la France ou le pays de Galles à l'Angleterre. Les héritiers de la couronne serbe, et parmi eux, le futur empereur Douchan, avaient leur résidence à Scutari et cette situation se prolongea même après la bataille de Kossovo (1389).

Lorsque le grand Royaume serbe eut été ébranlé sous les attaques des Ottomans vers la fin du XIV^e siècle, l'Etat serbe de Zeta subsista pendant un temps assez long. Au milieu de la désorganisation de l'empire serbe, le Gouverneur de la Zeta, Balchitch, se fit proclamer Prince indépendant. Quand sa famille s'éteignit, la couronne de Zeta fut dévolue après un interrègne de six ans à la famille des Tchernoyévitch, puis les Turcs ayant conquis la capitale, Scutari ainsi que la vallée de la Zeta, tout l'Etat se réduisit à la partie du territoire située autour de Cettigné.

La disparition du dernier Tchernoyévitch (1515) marque le début des jours sombres. Les montagnards continuèrent à mener une vie patriarcale, groupés en tribus dont les chefs se réunissaient au monastère de Cettigné en conseil autour de leur évêque ou *Vladika*. La dignité du Vladika était élective et le Monténégro était alors

une république théocratique. Le Vladika n'était pas un chef d'État au sens propre du mot, mais son prestige moral sur les tribus était indiscutable et les États étrangers s'adressaient à lui comme à un souverain.

Cet état de choses s'est maintenu jusqu'à la troisième décennie du siècle dernier. A cette époque, l'évêque Pierre II, grand poète et apôtre de l'union nationale, pose les fondements du système monarchique par une série de réformes intérieures. Son successeur Danilo I^{er}, se proclama prince, grâce à l'appui de la Russie et de l'Autriche en 1851. Il a été le vrai fondateur de la dynastie monténégrine.

Le Monténégro est donc issu de la dislocation du grand État serbe après sa défaite, et c'est dans cet État qu'il doit rentrer après la victoire. C'est l'invasion ottomane qui a redonné à ce pays, en désorganisant l'empire serbe, une vie politique individuelle que l'Autriche-Hongrie a cherché par tous les moyens à perpétuer afin d'empêcher l'affranchissement et l'unité des Serbes, Croates et Slovènes.

L'effondrement de l'Autriche-Hongrie fait disparaître le seul obstacle sérieux à l'union du Monténégro avec les autres pays serbes, croates et slovènes.

LES TENDANCES VERS L'UNION

Depuis la libération de la Serbie, au commencement du XIX^e siècle jusqu'à la guerre actuelle, la Serbie et le Monténégro ont mené ensemble toutes les guerres qu'ils ont eu à soutenir et ils ont essayé à maintes reprises de s'unir en un seul État. Déjà le prince Danilo (1851-60) avait déclaré être prêt, en servant la cause du peuple, à monter la garde comme une simple sentinelle, devant la tente du Prince de Serbie, si cela était nécessaire à l'accomplissement de l'union. Et à l'époque de l'union italienne, les princes de Serbie et du Monténégro conclurent en 1865 un traité d'alliance tendant à l'union complète du Monténégro et de la Serbie. Le roi Nicolas, qui

était alors tout jeune prince avait même promis d'abdiquer au profit du prince Michel Obrénovitch de Serbie, cédant ainsi aux tendances patriotiques des Serbes.

LE SEPARATISME DU ROI NICOLAS

On ne tarda pas à s'apercevoir, cependant, que ce geste du roi Nicolas, alors prince, n'était pas franc et une opposition de plus en plus marquée se manifesta entre le désir sincère et constant du peuple de s'unir avec ses frères des autres Etats ou provinces, et la politique du roi Nicolas. Ayant pris l'habitude par un long exercice du pouvoir arbitraire, de confondre les intérêts de sa maison avec ceux du peuple, le roi Nicolas rattacha la question de l'union nationale à la question du maintien de sa dynastie. Longtemps, il avait espéré que, grâce à la faute que le roi Milan de Serbie avait commise en s'appuyant sur l'Autriche, ainsi que grâce à ses relations de famille, cette union allait s'accomplir à son avantage. L'appui que la Russie lui prodiguait faisait qu'une grande partie des Yougoslaves restés sous la domination étrangère tournait ses regards vers le Monténégro. Mais la transformation radicale qui s'opéra en Serbie à l'avènement du roi Pierre 1^{er}, bouleversa tous ses projets. Au moment où le peuple assumait en Serbie la direction des affaires d'Etat, les Yougoslaves d'au-delà de la frontière tournèrent leurs regards vers Belgrade qui devint le vrai centre de la politique nationale serbe et yougoslave. Les espérances de la cour monténégrine s'évanouirent. Mais l'Autriche la dédommagea par une bienveillance particulière et la dynastie monténégrine s'engagea par pure ambition, et plus ou moins ouvertement, dans une politique austrophile, dans laquelle seulement elle voyait son propre salut. Cette politique néfaste caractérisée par le fameux procès des bombes et celui d'Agram (1908), fut dévoilée au cours même de ce procès par l'éminent homme d'Etat tchèque T. Masaryk ; elle creusa un abîme entre la dynastie et le peuple et aboutit à la capitulation de 1916.

LE PEUPLE ET LA DYNASTIE

L'opposition entre le point de vue du peuple et celui de la dynastie devint de plus en plus vive lorsque la dynastie eut adopté une politique séparatiste. L'idée de l'union nationale dominait toujours le peuple et la première Skoupchtina réunie après l'octroi de la Constitution (1907) répudie tout séparatisme. Dans les guerres balkaniques de 1912-13, tandis que l'on dit de la dynastie qu'elle a spéculé à la Bourse avec la Banque Rosenberg, agent bien connu du Ballplatz, après lui avoir confié le secret de la déclaration de guerre, et tandis qu'elle ne poursuit que l'extension de son domaine, le peuple voit dans le rapprochement des frontières l'aube de son union nationale. C'est pour cela qu'un projet d'union économique, diplomatique et militaire du Monténégro avec la Serbie est issu de la Skoupchtina monténégrine. La guerre européenne de 1914 fait entrevoir au peuple du Monténégro la réalisation de son unité nationale et c'est pour cela qu'il poursuit la lutte sincèrement et avec succès contre un ennemi de beaucoup plus fort. Il entre dans la guerre non seulement comme allié de la Russie et de la Serbie, mais aussi parce que ses intérêts vitaux l'y poussent. La dynastie cependant, soucieuse de ses intérêts personnels et égoïstes et escomptant la possibilité de la victoire des Empires Centraux, adopte une attitude équivoque.

LES POURPARLERS

L'attitude ambiguë adoptée par la cour dès le début de la guerre se traduit en actes dans le courant de 1915. Rappelons brièvement les faits : les pourparlers de la cour de Cettigné avec l'ennemi, ont commencé, d'après ce que l'on a pu constater irréfutablement, dès le printemps de 1915 ; au mois de mai, le fils du roi, le Prince Pierre, s'est rencontré près de Budua avec le lieutenant-colonel autrichien

Hubka ; le prince héritier Danilo, au mois de juillet de la même année, est parti pour l'Italie, mais en faisant un détour par Athènes où il s'est entretenu avec le roi Constantin de Grèce, déjà acquis à la politique germanophile ; et étant à Cap Martin, le prince Danilo s'est mis en rapport avec un agent de la Deutsche Bank, le Baron Bernsdorf ; les pourparlers avaient pour objet une paix séparée, et Bernsdorf recevait ses instructions du Prince de Bülow.

Les Alliés ne furent pas mis au courant de ces pourparlers qui devaient, dit-on, assurer à la dynastie du roi Nicolas, en cas de victoire des Empires Centraux, une situation exceptionnelle dans la nation serbe ; il aurait remplacé les Karageorgévitch déchus et aurait reçu un don de plusieurs millions de francs.

A la veille de la catastrophe serbe, l'attitude du roi Nicolas demeure la même. Son fils, le prince Pierre, livre le Lovtchen aux Autrichiens sans le défendre, leur ouvrant ainsi la route de Scutari. Contrairement au vote émis par la Skoupchina monténégrine et contrairement aux conseils du président du conseil serbe M. Pachitch ainsi que de plusieurs hommes d'Etat monténégrins, le roi Nicolas persiste dans sa décision antérieure de traiter séparément avec l'Autriche. Il affirme à M. Pachitch qu'il est le seul Monténégrin voulant suivre l'exemple de la Serbie : en réalité, il est presque le seul à ne pas le vouloir.

Il demande directement la paix à l'Empereur François-Joseph, par un télégramme daté du 31 décembre (13 janvier) et commence à discuter les clauses d'une capitulation totale du Monténégro. Les pourparlers traînant en longueur, le roi conçoit des doutes sur les intentions de l'Autriche, et prend la fuite le 6-19 janvier 1916, sans attendre la fin des négociations ; il n'emmène que sa famille ; son Président du Conseil l'avait précédé. Mais il laisse dans le pays son deuxième fils Mirko, tous les autres ministres et toute l'armée ; il ne se fait même pas suivre par un détachement de 2.500 hommes qui, se trouvant à Scutari tout près de l'armée serbe, avait toutes les facilités d'échapper à l'étreinte ennemie.

Le roi Nicolas, comme toujours, réalise sa propre volonté en la dissimulant sous des conseils extorqués. L'excuse qu'il invoque, à savoir que des officiers serbes commandaient l'armée monténégrine, est vaine, puisque c'était lui qui donnait presque tous les ordres importants à leur insu. Les officiers serbes ne sont demeurés jusqu'à la fin que pour essayer de conjurer le péril. Si le roi Nicolas avait écouté les conseils de ces officiers tels qu'ils sont divulgués par lui-même, il se serait retiré à Scutari avec ses troupes et aurait suivi l'armée serbe, au lieu de livrer à l'ennemi même la garnison de Scutari.

EN EXIL

Même dans l'exil, le roi Nicolas a continué sa politique personnelle, et toutes les tentatives faites pour l'amener à y renoncer sont demeurées infructueuses. Malgré la promesse formelle qu'il avait donnée à M. Radovitch en mai 1916 de mettre son trône à la disposition du peuple et en faveur de l'union, promesse à la suite de laquelle M. Radovitch avait consenti une dernière fois à devenir son premier ministre, le roi Nicolas a continué son jeu. L'imagination la plus hardie n'aurait pu établir les vrais rapports existant entre le roi Nicolas et la Ballplatz, dont le roi d'après une récente découverte a touché une rente pendant plus de 50 ans, et qui seule possède dans ses archives les preuves complètes des machinations royales.

LES CONTRASTES ENTRE LES BUTS DU PEUPLE ET CEUX DE LA DYNASTIE

Le but poursuivi par les négociations de la dynastie avec l'ennemi, ainsi que par son attitude louvoyante entre les deux camps des belligérants, est directement contraire aux aspirations nationales; il ne constituait qu'une sauvegarde pour ses intérêts personnels. Le peuple veut l'union avec tous ses frères, le roi refuse tout projet d'union, et après la démission de M. Radovitch, un autre ministère

est obligé de démissionner par suite de l'opposition du roi aux tendances unitaires. Non seulement le roi se refuse à adhérer à la déclaration de Corfou de 1917 qui établit une base pour la future et libre union des Serbes, Croates et Slovènes, mais encore, il combat la déclaration de Corfou par tous les moyens. Et tandis que les aspirations nationales ne pouvaient se réaliser que par la victoire des Alliés, la politique séparatiste du roi Nicolas ne pouvait réussir que par la victoire des Empires Centraux. Les récentes déclarations du comte Czernin démontrent notamment qu'en cas de victoire de ces derniers, la dynastie des Karageorgévitch aurait cédé sa place à la dynastie des Pétrovitch.

L'ATTITUDE DE L'AUTRICHE-HONGRIE

Le contraste est frappant dans l'attitude de l'Autriche-Hongrie envers la dynastie de la Serbie et celle du Monténégro. Tandis que les autorités occupantes conservaient et embellissaient les propriétés du roi Nicolas, elles confisquaient ou détruisaient celles du roi Pierre, et tandis qu'elles protégeaient les journaux favorables au roi Nicolas et à ses amis, elles persécutaient le peuple, et surtout les patriotes en vue, leur réservant la pendaison et incendiant leurs maisons. Ce contraste dans l'attitude des Austro-Hongrois et les évènements survenus depuis la capitulation enlèvent définitivement le voile qui enveloppait la cession du Lovtchen, cession qualifiée justement par le peuple, de trahison.

LES CAUSES DE L'ISOLEMENT DU ROI

La cession du Lovtchen, la demande d'une paix séparée, l'abandon de l'armée qui aurait pu échapper à l'ennemi, la division des membres de la dynastie, et pour ce qui est du roi, son régime arbitraire, ne pouvaient plus être supportés par le peuple ; par dessus tout l'indifférence complète dont il fit preuve à l'égard du régime inhumain inauguré par les Austro-Hongrois dans son pays, toutes ces causes ont isolé complètement le roi de son peuple.

LES DECLARATIONS D'UNION

La grande majorité des Monténégrins émigrés en Europe et en Amérique, seuls libres de faire entendre leur voix, se sont organisés au cours des années 1917 et 1918 et se sont déclarés solidaires de l'union avec la Serbie sur la base de la déclaration de Corfou ; ils étaient représentés par le Comité Monténégrin pour l'Union Nationale, siégeant à Paris. Dans les camps de concentration également, les officiers et les civils se sont déclarés pour l'union et contre la dynastie représentant le séparatisme.

LA DÉCHÉANCE DE LA DYNASTIE

Dès que l'armée austro-hongroise eut évacué le territoire monténégrin, le peuple s'est organisé en formant des comités nationaux dans toutes les villes, si bien que les troupes yougoslaves en pénétrant dans le pays, y ont trouvé des pouvoirs déjà constitués qu'elles ont partout respectés. Le peuple était hostile à la dynastie Pétrovitch et réclamait une assemblée nationale. Il était impossible de réunir l'ancienne assemblée, d'abord parce que presque la moitié des députés se trouvait hors du pays, ensuite parce que les deux cinquièmes du territoire, ceux annexés en 1913, n'y étaient pas représentés et enfin parce que les élections d'avant la guerre avaient été faites sous le contrôle de la police du roi Nicolas et ne représentaient aucunement la volonté nationale. Selon la Constitution, sur 76 députés, 62 étaient élus par le peuple et 14 étaient des hauts dignitaires de l'État. Aussi a-t-on procédé à de nouvelles élections le 19 novembre 1918 et le fait même que le peuple a pris part aux élections sans attendre un décret du Gouvernement du roi Nicolas, et sans se conformer à la Constitution, démontre que c'est une révolution pacifique qui s'est opérée dans le pays qui ne voulait plus rien avoir à faire avec le Gouvernement installé à Neuilly.

Les élections ont été faites d'après un règlement qui prévoyait un

nombre de députés double de celui fixé par la Constitution. Tout le pays y prit part, y compris les nouveaux territoires acquis en 1913 qui votaient pour la première fois. C'est ainsi que le peuple a sanctionné le règlement élaboré par le Comité Central Provisoire, et a manifesté sa volonté de rompre avec un souverain qui, ayant abandonné son peuple, avait perdu tous ses droits d'après la Constitution même (art. 2 et 16).

Les élections ont été absolument libres ; les soldats yougoslaves ne se sont immiscés en quoi que ce soit dans les opérations électorales, et d'ailleurs quelle influence auraient pu exercer leurs trois compagnies sur une population de 50.000 votants armés ? L'attitude de ces soldats a d'ailleurs été tellement correcte que même les adversaires de l'état de choses actuel ont dû le reconnaître devant la Commission Interalliée. Le peuple a donné ses voix aux candidats présents dans le pays et à ceux qu'il estimait être les plus aptes à le représenter. C'est ainsi que furent élus les députés qui, réunis à Podgoritza le 24 novembre 1918 se constituèrent en grande Assemblée Nationale ; en janvier 1919, leur nombre fut porté à 176 à la suite d'élections supplémentaires.

Parmi ces députés, on compte 1 archevêque orthodoxe, 2 muftis, 18 prêtres, 2 conseillers d'Etat, 19 juges, 32 instituteurs, 9 professeurs, 8 avocats, 4 médecins et 3 ingénieurs, etc. On y trouve 19 anciens députés et 5 anciens ministres, plus de 100 intellectuels. Cette Assemblée, se proclamant la seule autorité souveraine dans le pays, a confirmé les déclarations émises avant la libération du pays par le Comité Monténégrin pour l'Union Nationale et a prononcé le 26 novembre l'union du Monténégro avec la Serbie, son entrée dans l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes et la déchéance de la dynastie Pétrovitch. L'Assemblée a en outre élu un comité central exécutif composé de 5 membres pour gérer les affaires publiques jusqu'à la complète union avec la Serbie ; parmi les membres du comité, on remarque le propre frère de l'ex-reine (1).

Il faut souligner le fait que la politique antinationale de la

(1) Voir pages 37 à 48.

dynastie monténégrine n'est pas la vraie cause du désir d'union du Monténégro avec la Serbie. Même si la dynastie avait été absolument sans reproches, l'union aurait été demandée parce que le peuple serbe n'a que trop souffert de l'antagonisme dynastique et il ne veut plus permettre que son union soit sacrifiée aux ambitions personnelles. Les Monténégrins ne veulent pas non plus d'un système fédéral qui continuerait à laisser la porte ouverte aux intrigues de ses ennemis.

D'ailleurs c'est la Constituante de l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes, élue au suffrage direct et secret, qui décidera de la forme définitive de cet Etat. Le Monténégro, comme les autres parties de l'Etat, y exprimera ses vœux par la voix de ses députés librement élus.

La grande Assemblée Nationale de Podgoritza a voté l'union avec la Serbie et par suite avec tous ses autres frères, en vertu des traditions historiques serbes ; en fait il n'y a plus ni Etat de Serbie, ni Etat du Monténégro, mais seulement des provinces et des citoyens ayant des droits égaux dans l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes.

La déchéance de la dynastie, l'union avec la Serbie, proclamées le 26 novembre, ont été saluées avec enthousiasme par tout le peuple ; l'Assemblée s'est ajournée le 30 novembre, pour se réunir une seconde fois le 15 janvier afin d'élire ses 12 délégués à l'Assemblée Nationale de l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes sigeant à Belgrade (1).

UN MEETING A CETTIGNE

La résolution votée par l'Assemblée Nationale, le 26 novembre a été confirmée solennellement le 27 décembre 1918 dans un meeting organisé à Cettigné par cinq anciens présidents du Conseil : Radovitch, général Voukotitch, général Martinovitch, docteur Tomanovitch et Marko Radoulovitch. Ces cinq personnalités représentent tous les courants politiques du Monténégro et trois d'entre eux avaient la réputation d'être les soutiens de la dynastie dans le pays.

Dans la résolution du meeting (2), qui est une réponse à celle du

(1) Voir p. 51.

(2) Voir p. 46.

meeting tenu à Rome le 16 décembre en vue de la restauration du Monténégro séparé, on dit notamment ceci :

« Fidèle à ses traditions, le Monténégro est entré par la volonté de son peuple dans la formation de l'Etat unique et indépendant des Serbes, Croates et Slovènes. Il n'est libre que de cette manière et tout essai contraire, de quelque côté qu'il vienne, se brisera contre notre ferme décision. »

L'ECHEC DE LA REVOLTE DU 6 JANVIER 1919

Il y a eu cependant des agents de l'ex-roi qui n'ont pas voulu s'incliner devant la volonté unanime du peuple. Après avoir manifesté leurs tendances séparatistes dans de nombreux articles publiés dans les journaux italiens et après avoir organisé un meeting à Rome avec le concours de leurs amis d'Italie, ces agents ont passé aux actes. Ils ont essayé de rassembler des partisans, soit en s'adressant à des personnes compromises et connues comme agents autrichiens, soit en induisant en erreur les gens naïfs : ils les assuraient entre autres choses qu'ils n'étaient pas contre l'Union, mais qu'ils voulaient régler l'entrée du Monténégro dans cette union. Yovan Plamenatz, homme compromis sous l'ancien régime et ayant à répondre même de meurtres et de commerce avec l'ennemi, s'est mis à la tête des insurgés et a tenté de s'emparer de Vir Pazar le 3 janvier. Mais cette tentative a échoué dès le début, Plamenatz ayant été abandonné par les hommes qu'il avait rassemblés, dès que ceux-ci eurent compris que son dessein était le rétablissement du roi Nicolas. Il n'y a même pas eu de combat, car Plamenatz s'est enfui chez les Italiens, à Saint-Jean-de-Médua pour passer de là en Italie puis en France en qualité de premier ministre de l'ex-roi.

Une autre tentative à Nikhitch a également échoué après un court combat dans lequel il y eut un tué et un blessé. Enfin les insurgés ont tenté de pénétrer à Cettigné le 6 janvier et sont entrés en lutte avec

les jeunes volontaires défenseurs du nouveau régime. Les insurgés ont eu le dessous dans un combat qui a été sanglant. Les volontaires ont eu 12 tués et 60 blessés, tandis que les pertes des insurgés ont été beaucoup plus élevées.

Ayant été battus, les insurgés se sont enfuis à Cattaro pour se mettre sous la protection des autorités militaires italiennes ou américaines. Quelques chefs se sont rendus aux autorités monténégrines et quelques-uns avec l'aide de l'autorité italienne ont passé à Saint-Jean-de-Médua et en Italie ; d'ailleurs les insurgés, d'après leur propres déclarations, fondaient leur espoir sur l'appui de l'Italie dont les agents n'ont pas cessé un moment leur active propagande, fait qui est prouvé et qui les compromet singulièrement. Ces tentatives insurrectionnelles ont piteusement échoué et n'ont eu pour résultat que de provoquer la fureur du peuple contre l'ex-roi ; celui-ci a fait verser inutilement le sang de ses anciens sujets dans l'espoir de satisfaire ses ambitions personnelles ; il n'a réussi qu'à prouver d'une façon éclatante que l'unanimité du peuple est pour l'union avec ses frères serbes, croates et slovènes ainsi que contre la politique séparatiste de son ex-roi.

Il est à noter que, à part les chefs actuellement détenus à Podgoritza et qui sont jugés par les tribunaux civils ordinaires, tous les insurgés sont restés en liberté. Dès que les Italiens, contrairement aux décisions du Conseil des Alliés, ont occupé la partie nord de l'Albanie (1) une partie des insurgés qui s'étaient réfugiés auprès des Italiens est venue se grouper sur la frontière albanaise. De ce fait, et par suite d'une attitude si peu amicale d'un allié, les autorités monténégrines sont dans l'obligation de renforcer les troupes chargées de la surveillance de la frontière.

(1) La Conférence de Versailles avait décidé que les troupes italiennes occuperaient l'Albanie jusqu'au Drin, et que la région de Sentari serait occupée par les troupes inter-alliées sous le commandement d'un général français. L'Italie avait d'ailleurs, au traité de Londres, reconnu à la Serbie et au Monténégro le droit de réunir cette contrée à leur territoire.

LA COMMISSION INTERALLIÉE

Le peuple est attaché au nouvel état de choses créé dans le pays, et la meilleure preuve en est dans le fait que quatre mille recrues se sont présentées à Cettinje à l'appel du Comité Exécutif qui n'en demandait que mille. La plupart de ces recrues provenaient précisément des provinces où l'émeute avait eu lieu.

Tout ceci a été constaté par une Commission interalliée à la tête de laquelle se trouvait le commandant en chef des armées alliées en Orient le général Franchet d'Esperey et dont faisaient partie le général anglais Bridges, le lieutenant-colonel italien Vitelli et le lieutenant américain Gray. Après avoir amplement interrogé et noté les déclarations de tous les hommes politiques influents du Monténégro, la Commission a établi comme faits certains que les Monténégrins désirent l'union, que les élections ont été libres, qu'il n'y a pas eu de troupes serbes de Serbie mais seulement quelques centaines de soldats yougoslaves, que ceux-ci se sont abstenus de toute immixtion dans les élections et de toute action sur la politique intérieure du pays. Ces troupes ont maintenu l'ordre et, loin de faire une pression quelconque, ont sauvé de la fureur populaire plusieurs agents autrichiens parmi lesquels M. Yovan Plamenatz. Tous les citoyens sans exception ont été traités d'une manière égale. L'ordre et la tranquillité règnent au Monténégro et l'approvisionnement du pays est assuré grâce à la Croix-Rouge et à la Mission américaines. Les autorités monténégrines ne font aucune distinction de personnes dans la distribution des vivres. L'envoi de commissions politiques successives ne peut que créer un état de malaise chez le peuple, aujourd'hui maître de ses destinées, après avoir été si longtemps abandonné au caprice d'un despote sans qu'aucune puissance ne s'en occupât alors.

LES DROITS DU PEUPLE

Le peuple monténégrin aussi bien que tout autre a le droit de changer son régime politique. D'après la Constitution octroyée par le prince Nicolas en 1905, un changement de régime ne pouvait se faire qu'avec le consentement du souverain et après trois votes identiques dans trois sessions successives de l'Assemblée. Tout dépendait donc de la volonté du souverain.

Même en supposant que le roi Nicolas eût été l'allié le plus loyal, les Alliés ne devraient pas subordonner la volonté et la tranquillité d'un peuple au caprice d'un homme qui essaye en vain de faire flèche de tout bois. Ce même roi n'a jamais voulu dans sa vie respecter la volonté de son peuple. En abandonnant son pays en 1916, sans transmettre ses pouvoirs et sans adresser une proclamation au peuple, le roi a violé l'art. 16 de la Constitution quoiqu'il fût tenu par l'art. 2 de s'y conformer. Bien plus, en capitulant complètement, et en livrant à l'ennemi son gouvernement, son parlement et son armée, le roi a mis fin à l'existence de son Etat et s'est trouvé par là même déchu du trône. Enfin il a ouvertement abandonné la politique nationale. Prétendre qu'il conserve malgré tout ses droits souverains, exiger qu'il rentre au pays avec son Gouvernement d'opérette et qu'il fasse les élections, voilà bien le comble de l'audace. La situation du roi dans le peuple, très ébranlée avant la guerre européenne est devenue impossible après la catastrophe, et l'ex-roi ainsi que ses partisans tomberaient actuellement sous les coups des canons et des fusils d'un peuple dont la fureur ne serait plus réfrénée comme depuis 1907 par la patience du parti national.

Est-ce que les députés élus par la police d'un homme comme Yovan Plamenatz seraient l'expression fidèle de la volonté du peuple ? Il suffit de se rappeler les élections faites en 1907 par ce même Plamenatz : le prince Nicolas d'ailleurs s'engageait ouvertement et personnellement dans la lutte électorale.

Le peuple du Monténégro s'est prononcé librement sur son sort

futur, élisant les députés sans attendre un décret des ministres du roi Nicolas. Il a accompli de sa propre volonté et sans rencontrer aucune résistance dans le pays, une révolution pacifique qui ne fut entachée de sang seulement que lorsque les agents de l'ex-roi Nicolas et de certains cercles italiens ont essayé de restaurer l'ancien régime.

Dans l'avenir aussi, tous ceux qui essaieront de lui ravir ce qu'il a conquis avec le meilleur sang de ses fils, seront accueillis en ennemis. Les Monténégrins n'ont posé aucune condition en entrant en lutte avec l'ennemi commun, et de même ils ne subordonneront à aucune condition spéciale leur entrée dans le nouvel Etat dans lequel la justice, la liberté et l'égalité tant désirées seront assurées à chacun.

Tous ceux qui désirent voir régner la justice et la vérité doivent considérer comme close la question du roi Nicolas. Il est inconcevable au moment où l'on aide même les ennemis à secouer le joug et à se débarrasser des régimes personnels, qu'un peuple qui a donné tant de preuves de sa loyauté envers les Alliés soit entravé dans sa libération d'un régime despotique et sans pareil dont il ne veut plus à aucun prix.

CONCLUSION

Un mémoire spécial concernant la question de Scutari a déjà été rédigé ; le peuple du Monténégro espère que cette question vitale pour lui sera réglée selon ses légitimes aspirations et que Scutari, pour laquelle il lutte depuis cinq siècles et qui dans la guerre des Balkans lui a coûté un tiers de ses enfants, qui forme avec son territoire un ensemble économique indivisible, lui sera enfin rendue.

En 1913, c'est l'Autriche-Hongrie qui lui a arraché son ancienne capitale, reconquise de nouveau par lui en 1915, puis en 1918, par les troupes serbes.

Le Monténégro a trop souffert dans cette guerre ; une liste des indemnités nécessaires a été remise avec celle de la Serbie. Le peuple du Monténégro a confiance que la réparation intégrale à laquelle il a droit lui sera accordée.

En attribuant ainsi au Monténégro ce qui doit lui revenir, si l'on veut faire œuvre de justice, les Alliés compléteront cette œuvre en arrêtant tous ceux qui ont fomenté des troubles, coupé des fils télégraphiques, pillé des transports militaires dans un pays où un général français avait le commandement.

Nous sommes convaincus que, tenant compte de la volonté inébranlable du peuple, les Alliés ne voudront plus tolérer un gouvernement arbitrairement nommé par un prince réellement déchu. Ce gouvernement (1), d'ailleurs composé de criminels passibles de poursuites pour crimes antérieurs et actuels, ne cesse de présenter les choses sous un aspect faux et de répandre des calomnies.

Ces gens sans scrupules n'ont fait que continuer d'accuser le gou-

(1) Le chef de ce gouvernement, Yovan Plamenatz, s'est fait particulièrement remarquer par ses crimes politiques ; entre autres il a soudoyé à l'aide de fonds d'Etat des bandits qui ont assassiné, notamment à Uskub en 1910, le commandant Nicolas Mitrovitch : il s'est également rendu coupable de tortures envers les détenus politiques qu'il frappait *personnellement* avec des cordes mouillées afin d'essayer de leur arracher des révélations, etc. Il a essayé d'empoisonner ses adversaires ; il a été chef de rebelles, et dès qu'il fut parvenu en Italie, il rechercha des hommes capables d'aller assassiner les chefs du mouvement national, ce dont le général commandant les troupes alliées à Cattaro a été saisi et possède les preuves. Enfin pendant la guerre il n'a cessé de jouer le rôle d'agent autrichien.

vernement de Serbie d'actes qui n'existaient que dans leur imagination, alors qu'ils s'étaient bien gardés d'élever, contre les exactions du gouvernement autrichien, des protestations qui n'auraient été que trop fondées ; en agissant ainsi ils se montraient les bons et fidèles alliés des Empires centraux. Tous ces actes, ainsi que la dilapidation de fonds publics dont ils se sont rendus coupables, réclament un châtement et, au nom du peuple du Monténégro,⁽¹⁾ nous demandons leur arrestation.

En adoptant ces mesures, les Alliés s'acquerront des titres à la reconnaissance éternelle du peuple monténégrin, librement et définitivement uni dans l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes.

Paris, le 18 Avril 1919.

Andriya RADOVITCH,

Député, Délégué du Monténégro à l'Assemblée Nationale de l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes, ancien président du Comité Monténégrin pour l'Union Nationale, ancien président du Conseil des Ministres, etc.

Radovan BOCHKOVITCH,

Ivo VOUKOTITCH,

Députés, Délégués-Suppléants du Monténégro à l'Assemblée Nationale de l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes.

(1) Le Comité exécutif du Monténégro (Le Directoire), a envoyé le 31 Mars à S. E. le Président de la Conférence de la Paix, M. Clémenceau, la dépêche suivante :

Le Comité National du Monténégro, se référant à l'appel du 25 mars dernier, prie V. E., au nom du peuple libre et démocratique du Monténégro, de vouloir bien faire entendre par la Conférence de la Paix, les délégués de tout le peuple du Monténégro, MM. Andriya Radovitch, Radovan Bochkovitch et Ivo Voukotitch, qui présenteront à la Conférence les véritables désirs et aspirations de tout notre peuple.....

**Réflexions sur les Mémoires présentés à la
Conférence de la Paix par le Gouvernement
de l'ex-roi Nicolas**

REFLEXIONS SUR LES MEMOIRES PRESENTES A LA
CONFERENCE DE LA PAIX PAR LE GOUVERNEMENT
DE L'EX-ROI NICOLAS

Le Gouvernement de l'ex-roi Nicolas a adressé à la Conférence de la Paix trois mémoires dans lesquels il a exposé son point de vue dans la question monténégrine.

Ces trois mémoires sont intitulés :

I. — La Situation actuelle du Monténégro.

II. — Le rôle du Monténégro dans la guerre mondiale.

III. — Revendications territoriales du Monténégro.

La caractéristique de ces trois mémoires réside dans le fait qu'ils sont tendancieux, pleins d'inexactitudes et de fausseté.

I

Le Gouvernement de l'ex-roi Nicolas cite la lettre de S. E. M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères de la République Française, qui a été adressée au roi le 4 novembre 1918 et la lettre du Président de la République, M. Raymond Poincaré; il voit dans ces deux lettres la preuve de promesses que les Alliés lui auraient faites. La lecture attentive de ces lettres nous impose cependant la conclusion que les représentants officiels de la France s'engagent seulement à respecter la volonté du peuple du Monténégro, et nous ne pouvons y voir la moindre promesse ni le moindre encouragement à une politique personnelle. Au contraire ces deux lettres signifient qu'aucun appui ne sera accordé à une tentative quelconque, qu'elle vienne du côté du roi Nicolas ou d'ailleurs, dirigée contre les désirs du peuple.

Peu de temps après que le roi Nicolas eût reçu ces deux lettres, le peuple du Monténégro s'est prononcé librement sur le régime politique qu'il désire avoir désormais ; car il est faux que les députés aient été imposés par les autorités serbes, ou que la Serbie, même

avant la réunion de la Grande Assemblée, ait imposée sa constitution au peuple du Monténégro. Nous avons précédemment exposé les conditions dans lesquelles les élections ont été faites, et les résolutions d'une importance capitale qui ont été votées par la Grande Assemblée Nationale. Le fait que les élections aient eu lieu quoiqu'elles n'eussent pas été prescrites comme d'habitude par le ministre de l'Intérieur du roi Nicolas, et la circonstance que la déchéance du roi et l'organisation du nouveau régime (dans lequel toutes les autorités ont été désignées par le peuple sans aucune immixtion étrangère) aient été faites sans rencontrer aucune résistance dans le pays, prouvent que c'est une révolution pacifique qui a été accomplie au Monténégro.

Les troupes alliées entrées au Monténégro en libératrices étaient composées de Yougoslaves parmi lesquels il y avait très peu de soldats de Serbie. Ces troupes ont été accueillies partout avec enthousiasme, et loin de faire pression sur qui que ce soit, leur attitude a été d'une correction exemplaire. Comment d'ailleurs cinq à six cents soldats auraient-ils pu imposer une volonté étrangère à une masse de 50.000 électeurs presque tous armés. La seule immixtion des soldats a consisté à sauver de la fureur populaire les agents du roi Nicolas. Les autorités militaires yougoslaves ont désigné une seule fois d'office un maire, à Podgoritza. Elles ont désigné précisément un homme de l'ancien régime, le beau-frère de M. Plamenatz, qui n'a pu se maintenir étant trop impopulaire.

L'Assemblée Nationale a siégé non pas une demi-journée, comme on le prétend dans le mémoire de l'ex-roi, mais six jours pleins. Contrairement aux affirmations de ce mémoire, l'Assemblée comprenait beaucoup d'hommes politiques en vue. Les résolutions ont été élaborées dans une commission de députés et non pas importées de Serbie tout imprimées.

Le « directoire », comité exécutif, est composé d'hommes jouissant de la confiance du peuple. Si quelques-uns des membres ont été condamnés sous l'ancien régime pour avoir lutté contre l'arbitraire du roi, cela ne peut que les honorer. L'un d'eux est M. le voïvode Stevo

Voukotich, frère de l'ex-reine de Monténégro ; MM. Dakovitch et Damyanovitch sont avocats, Piletich est ancien directeur du Ministère, Yoïtch est professeur.

La Mission américaine chargée du ravitaillement du pays est arrivée seulement en décembre 1918, et elle peut assurer que la distribution fut faite sans tenir compte des distinctions de partis politiques. D'ailleurs la distribution des denrées n'a servi aux troupes yougoslaves ni au Comité Exécutif d'instrument de propagande politique. Il est faux que des appointements pour trois ans aient été versés à certaines personnes et que les officiers ou fonctionnaires aient été obligés de prêter le serment avant la déclaration de la Grande Assemblée Nationale.

Il est faux que la Serbie officielle ait intrigué auprès des Alliés et calomnié le Monténégro en 1914 et 1915. La Serbie officielle n'a jamais manifesté que de la bienveillance pour le peuple du Monténégro, tandis que l'avenir de ce peuple était indifférent à son ex-roi. L'attitude des Alliés envers le Monténégro en 1915 est la conséquence de la politique équivoque de la Cour et non pas des prétendues intrigues serbes. En outre c'est la presse italienne, même officielle, qui a fait une campagne en ce sens, mêlant à des faits exacts des assertions erronées. Cette campagne avait pour but d'excuser l'inaction italienne quant à la défense du Lovtchen.

Il est faux que la Serbie officielle ait empêché les Alliés d'accorder au roi Nicolas les fonds nécessaires pour secourir la population du Monténégro. Les Alliés au contraire ont donné des fonds au roi Nicolas pour son peuple, mais le roi s'est servi de ces fonds, les dilapidant pour soudoyer des agents qui travaillaient contre les intérêts de ce même peuple.

Il est faux que des brochures dirigées contre le roi Nicolas aient été importées et distribuées au peuple. Les sentiments du peuple étaient si manifestement hostiles au roi, que ces brochures auraient été superflues, et il circule dans le peuple encore bien plus d'accusations qu'il n'y en a dans tout ce qui a pu être écrit.

La Croix-Rouge serbe a envoyé pendant la guerre des secours aux

Monténégrins internés sans distinguer si ces Monténégrins étaient amis ou ennemis du roi, tandis que le gouvernement du roi faisait le contraire.

Mais est-il vraiment nécessaire de répéter ici toutes les fausses allégations contenues dans le mémoire du gouvernement de l'ex-roi Nicolas ? Les faits sont là et ils parlent d'eux-mêmes. Le peuple a considéré que son roi, d'après l'article 16 de la Constitution, était déjà déchu en fait, il n'a fait que confirmer solennellement cette déchéance. Il a accompli, comme nous le disons plus haut, une révolution pacifique, pacifique parce qu'elle a été réalisée par l'unanimité de la population et sans aucune résistance.

Le roi lui-même d'ailleurs s'est rendu compte que sa déchéance était irréparable ; au moment même où sur sa demande, le gouvernement italien mettait à sa disposition un torpilleur pour le débarquer au Monténégro, il écrivait au Président de la République Française pour lui demander s'il pouvait partir ou non, au lieu de partir pour le Monténégro, ce qu'il était entièrement libre de faire. Comme tant de fois auparavant, il jouait la comédie, simulant des empêchements tandis qu'en réalité c'était lui qui n'osait pas ; c'est la même comédie qu'il a jouée à Scutari en janvier 1916 lorsqu'il simulait un projet de retour à Podgoritza, tandis qu'il avait déjà donné des ordres pour partir pour Saint-Jean-de-Médua où l'attendait un torpilleur italien. Il savait bien que le Monténégro l'aurait reçu avec des bombes et des coups de fusil ainsi que le méritait l'homme responsable de la ruine du pays : c'est d'ailleurs ainsi qu'au mois de janvier 1919 le peuple du Monténégro a reçu ses agents, à la tête desquels se trouvait son actuel premier ministre qui tentait de rétablir l'ancien régime.

Tous ces événements ont pu être constatés par la Commission Interalliée et ses rapports démontreront mieux que tout, les erreurs et les faux contenus dans le mémoire du gouvernement de l'ex-roi, erreurs et faux prouvés également par notre mémoire. Le gouvernement de l'ex-roi dans ses mémoires fait l'impossible pour

l'identifier avec le peuple, alors qu'ils ont des vœux et des tendances totalement opposés.

II

Le Monténégro est entré en guerre parce qu'il lui était impossible de rester neutre du moment que la Serbie et la Russie ses alliées étaient en guerre. La population du Monténégro aussi serbe que celle de la Serbie, n'aurait pu assister en spectatrice à une lutte dans laquelle le sort de tout le peuple serbe allait se décider. Le désir unanime de la population était de combattre côte à côte avec ses frères de Serbie, et ce désir ne pouvait être entravé ni par le roi Nicolas, ni par aucun gouvernement.

Pendant toute cette guerre, les Monténégrins ont soutenu de toutes leurs forces la cause commune des Alliés et comme toujours ils ont montré leurs qualités de brillants soldats. Sur un front d'environ trois cents kilomètres, une armée de quarante mille soldats a résisté à l'ennemi qui s'appuyait à de redoutables forteresses. De plus, pendant une année et demie, la lutte a été soutenue en territoire ennemi. Les Monténégrins avec leurs frères de Serbie ont été à portée des canons de Sarayévo. Dans la terrible retraite de la glorieuse armée de Serbie, les Monténégrins ont défendu pas à pas le Sandjak de Novi-Bazar. Ils ont ainsi rendu un grand service à leurs frères en retraite. Malheureusement, pendant que l'aile droite de l'armée monténégrine livrait de sanglants combats, la formidable forteresse de Lovtchen, qui devait être défendue par l'armée placée sous le com-

mandement du prince Pierre, fils du roi Nicolas, tombait aux mains de l'ennemi.

Déjà avant la bataille on fit courir des bruits dans l'armée au sujet de l'attitude problématique de la Cour.

Le prince Mirko, fils du roi qui, par ordre de son père resta au Monténégro et mourut depuis à Vienne, fut l'un des porteurs de ces nouvelles. Un ordre prématuré de retraite donné par le prince Pierre, malgré les protestations du commandant du front maritime et même celles de ses troupes, produisit un commencement de désordre. La désorganisation une fois commencée a été augmentée par les pourparlers entamés après la chute d'une des positions du Lovtchen, ainsi que par les propositions de paix et la dépêche envoyée à François-Joseph.

Dans les cercles de la Cour on ne cachait pas que les Autrichiens se contenteraient du Lovtchen, et la dynastie, par son calme dans ces moments critiques, montrait bien qu'elle avait des espérances particulières pour l'avenir.

Le parti militaire autrichien, paraît-il, voulant à tout prix anéantir l'armée serbe, exigeait le passage immédiat à travers le Monténégro.

Le roi, en ordonnant à ses deux fils de rester dans le pays, partit seul, sans attendre la fin des négociations engagées; le prince Pierre le rejoignit ensuite contrairement à ses ordres.

Les pourparlers qui ont précédé la capitulation sont restés longtemps secrets. Ils n'ont depuis lors été éclairés que par les déclarations de ceux qui y ont pris part, ainsi que par l'attitude et les propos des autorités autrichiennes d'occupation.

Les défenseurs de la dynastie essaient cependant de disculper le roi en prétendant que la catastrophe de 1916 n'a été qu'une suite logique du dénuement absolu dans lequel le Monténégro se trouvait pendant la guerre. Il est vrai que l'armée monténégrine a manqué de munitions et de nourriture, et c'était une raison pour effectuer la retraite. On n'a pas ordonné à la garnison de Scutari de se retirer : au contraire, toute l'armée monténégrine a été prise dans un piège.

Plusieurs centaines d'officiers étaient arrivés à Scutari pour continuer la marche vers Durazzo, mais la voie était coupée. Finalement, le Monténégro n'avait pas le commandement suprême de l'armée serbe, mais le roi Nicolas fut le chef jusqu'au jour de sa fuite. Il n'avait pas voulu, au moment où le haut commandement s'organisait, consentir à être sous la direction du haut commandement serbe et à recevoir ses ordres. On avait accepté seulement qu'un certain nombre d'officiers serbes soient mis à la disposition du roi, qui avait ensuite conféré à l'un d'entre eux le grade de chef d'état-major de l'armée monténégrine. Cela n'empêchait pas le roi de donner des ordres directement à quelques-uns des chefs. Les deux états-majors de Serbie et de Monténégro n'étaient en communication que par l'intermédiaire d'un délégué du haut commandement de Serbie.

A propos de la chute du Lovtchen, le mot de trahison est sur les lèvres de chacun dans le pays : les causes de la débâcle ne résident pas dans le manque de vivres et de munitions, dans l'absence de secours par les troupes alliées, car en ce cas, la défaite du Monténégro aurait été pareille à la glorieuse catastrophe de la Serbie ; elles ne sont pas davantage la conséquence de conseils fraternels, mais celle des intérêts mal calculés de la dynastie monténégrine. En ce qui concerne ces conseils fraternels, nous avons déjà rappelé que M. Pachitch avait conseillé au roi, un mois environ avant la catastrophe, de suivre l'exemple de la Serbie. Toutes les allégations concernant les conseils de paix qui auraient été donnés par le ministre de Serbie à Cettigné, M. Mihailovitch, sont fausses ; d'ailleurs étant donné l'état d'esprit du roi et sa méfiance envers les autorités serbes, ils n'auraient pu que l'inciter à faire le contraire.

D'après un rapport du chef d'état-major, le colonel Péchitch, il ressort : « que le prince Pierre ne l'a même pas informé de la chute du Lovtchen comme il aurait dû le faire, se contentant d'en donner la nouvelle au roi Nicolas, son père.

C'est par des informations privées que le colonel a été informé de la prise de Kouk, position importante du Lovtchen, par l'ennemi. Le colonel s'est rendu aussitôt au Palais et a exigé que l'on

ordonnât une contre-attaque pour reprendre Kouk, mais le roi s'y est formellement opposé. Le roi, d'après l'assertion du colonel, est cause de la non-reprise du Lovtchen. Tout ce que le colonel a pu obtenir du roi, ce fut la destitution du prince Pierre du commandement qu'il avait exercé. Et encore cette destitution fut-elle obtenue avec beaucoup de peine.

Le lendemain de la prise de Kouk — le 26 décembre 1915 (v. s.) — le roi a convoqué son Conseil des ministres, et le Conseil a décidé de demander à l'ennemi un armistice de dix jours. Mais le colonel s'est opposé à désigner les parlementaires et n'a voulu donner à personne des pleins pouvoirs dans ce but. Devant le refus obstiné du colonel, le roi a désigné lui-même et de sa propre initiative, comme parlementaires, deux de ses officiers d'ordonnance, qui sont partis sans avoir les pleins pouvoirs du quartier général de l'armée, mais munis seulement des pleins pouvoirs du gouvernement du roi Nicolas. Au lieu d'ordonner tout de suite la retraite générale qui aurait sauvé l'armée monténégrine, le roi Nicolas a continué du 27 au 30 décembre, à envoyer d'autres parlementaires à l'ennemi et a perdu ainsi un temps précieux.

La situation était devenue critique le 31 décembre. C'est alors seulement, prévoyant que le roi Nicolas voulait faire capituler le Monténégro, six jours après l'envoi des parlementaires par le roi Nicolas, que le colonel s'est décidé, de sa propre initiative, à lui écrire pour attirer son attention sur la gravité de la situation, et en vue d'arrêter ses néfastes projets. Dans sa lettre, le colonel conseillait au roi, ou de conclure avec l'ennemi une paix honorable, ou d'organiser une suprême résistance et en tous cas d'organiser la défense de Scutari, où l'armée monténégrine devait éventuellement se retirer pour continuer la lutte d'un commun accord avec les troupes de Serbie. Le colonel Péchitch, contrairement aux affirmations du gouvernement de l'ex-roi Nicolas, non seulement n'a pas conseillé au roi la capitulation, mais lui a proposé justement les deux solutions seules capables de lui épargner cette humiliation. Le roi n'a pas écouté ses conseils et a laissé traîner les choses jusqu'au

5-18 janvier, date à laquelle il a abandonné son pays et s'est réfugié en France. Plusieurs diplomates étrangers, accrédités à Cettigné, ont suivi attentivement les machinations du roi Nicolas avec l'Autriche-Hongrie, depuis le mois de mai 1915, et les négociations menées par le prince Pierre ; on pourrait consulter à ce sujet les rapports des ministres des grandes Puissances à Cettigné.

Pour se renseigner sur cette partie de l'histoire du Monténégro, la Conférence n'aurait qu'à lire les rapports précités. »

Le contraste entre l'attitude du roi et les tendances du peuple en ce qui touche la conduite des opérations de la guerre est, on le voit, absolument manifeste.

Tandis que l'attitude du roi et de la cour était louvoyante, et que la capitulation est l'œuvre personnelle du roi, le peuple a combattu bravement et sans arrière-pensée comme toujours : il a continué la lutte, même après l'occupation du pays, menant des combats incessants de guérilla. Ces combats ont eu lieu pendant toute la durée de l'occupation ennemie ; ils ont coûté à l'Autriche-Hongrie la vie de nombreux soldats, et l'ont obligée à maintenir constamment une garnison assez élevée au Monténégro. Telle a été l'attitude du peuple, pendant que le roi basait tous ses espoirs sur une victoire des Puissances Centrales.

Comment, dans ces conditions, le roi peut-il essayer de se prévaloir de l'attitude héroïque du peuple, alors qu'un abîme sépare sa conduite de celle des Monténégrins.

III

En ce qui concerne le mémoire du gouvernement de l'ex-roi sur les revendications territoriales, nous nous bornerons à faire remarquer l'inutilité de discuter si telle ou telle province doit être unie au Monténégro, puisque c'est la Constituante du royaume des Serbes, Croates et Slovènes qui décidera de la formation des circonscriptions administratives à l'intérieur du nouvel Etat, dont le Monténégro est une partie intégrante.

DOCUMENTS

RÉSOLUTION

de la

Grande Assemblée Nationale du Peuple Serbe du Monténégro

Adoptée à la séance du 13-26 Novembre 1918 à Podgoritza

Se basant sur le principe de la libre disposition des peuples, accepté et proclamé comme condition de la future paix mondiale par l'apôtre de l'Humanité, le Président des Etats-Unis de l'Amérique, M. Wilson, accepté également par nos grands alliés et amis : l'Angleterre, la France et l'Italie, la Grande Assemblée Nationale du peuple serbe du Monténégro, réunie à Podgoritza à la date du 11-24 novembre de l'année courante, en vue de déterminer l'attitude de son pays, déclare :

1° Le peuple serbe du Monténégro, tant au point de vue de la race, de la langue et des aspirations, que de la religion et des mœurs, ne forme qu'un seul tout avec les peuples habitant la Serbie et les autres régions serbes : tous ils ont le même passé glorieux dont ils sont fiers, des idéals communs, les mêmes héros nationaux, les mêmes souffrances : tout ce qui constitue un peuple leur est commun.

Au Moyen-âge, à l'époque de la formation de l'Etat serbe sous l'égide de la glorieuse dynastie des Némagnitch, et dès le commencement de cette formation, les Serbes vivant sur le territoire compris entre les frontières du Monténégro d'aujourd'hui ont fait partie intégrante de cet Etat : ils y ont joué pendant toute la durée de son existence (environ 200 ans) un rôle important.

Devant l'invasion turque, notre Etat s'est écroulé et notre peuple est tombé dans l'esclavage. Durant cet esclavage, il a tenté à plusieurs reprises des efforts désespérés pour secouer le joug oppresseur : plusieurs insurrections ont éclaté qui ont été noyées dans le sang. Dans ces circonstances, le peuple serbe du Monténégro a marché à la tête de tous les autres et a réussi le premier à secouer le joug turc et

à bâtir sur ses rochers un nid de liberté. Dès lors, ses idées et ses aspirations furent la libération et l'union de toute la race serbe. Tel a été son rêve séculaire.

Au début du XIX^e siècle, les Serbes de Serbie, avec l'héroïque Karageorges à leur tête, se soulèvent, se libèrent du joug turc et posent ainsi les assises de la Serbie actuelle. Depuis cette époque, les Serbes de Serbie et du Monténégro ont toujours travaillé d'accord à la réalisation de leur idéal commun : la libération et l'union du peuple serbe. Ensemble et toujours pour cet idéal, ils ont, côte à côte, versé des flots de sang. Toutefois, les succès obtenus n'ont jamais été que minimes : la Turquie restait toujours assez forte pour mettre obstacle à la libération et à l'union des Serbes ; dans cette tâche elle a sans cesse trouvé le concours fidèle de l'ennemi séculaire du peuple serbe, de la perfide Autriche-Hongrie, qui voyait toujours dans nos succès ses propres insuccès, dans notre bonheur son propre malheur, dans notre unité sa dislocation.

Au Congrès de Berlin, après une guerre sanglante menée par la Serbie et le Monténégro avec l'aide de leurs frères russes, pour la libération et l'union de leurs concitoyens, l'Autriche-Hongrie a réussi à nous priver de tous les fruits de cette lutte et à s'emparer des deux provinces essentiellement serbes de Bosnie et d'Herzégovine, où a éclaté le premier coup de fusil libérateur ; elle a réussi à maintenir l'autorité turque, appuyée de garnisons autrichiennes, dans le sandjak de Novi-Bazar, habité par une masse compacte de population serbe et situé entre la Serbie et le Monténégro, et cela, afin que l'Autriche-Hongrie et la Turquie empêchassent d'un commun accord l'union de la Serbie et du Monténégro, et rendissent même impossible dans l'avenir toute tentative faite dans ce but.

La guerre balkanique avait également pour objectif la libération et l'union de la race serbe. La Serbie et le Monténégro, fraternellement unis, sont entrés dans le combat côte à côte, ont versé leur sang sans ménagement et ont acquis des résultats importants : une grande partie de notre peuple a été libérée du joug turc et unie à la Serbie

et au Monténégro. Le temps de notre séparation avait disparu ; dorénavant le peuple allait pouvoir travailler de toutes ses forces à la réalisation de l'union sacrée. Mais les intérêts dynastiques contrecarraient ces projets, et de plus, notre ennemie séculaire, l'Autriche-Hongrie était résolue à empêcher cette union même par le feu et le sang. C'est pour cette raison qu'elle nous a attaqués et qu'elle a provoqué la guerre mondiale, invoquant comme prétexte le meurtre de l'héritier du trône des Habsbourgs à Sarayévo. Notre peuple entier sait que l'Autriche-Hongrie nous aurait attaqués même si ce meurtre n'avait pas eu lieu, et qu'elle s'y préparait dès avant cet assassinat avec une hâte fébrile.

2° Les intérêts économiques du Monténégro sont unis indissolublement à ceux de la Serbie et des autres régions serbes. Séparé de ces pays, le Monténégro, condamné par la configuration de son terrain à rester le pays le plus pauvre au monde peut-être, ne présente aucune des conditions nécessaires à une vie indépendante ; d'avance il est condamné à périr. Déjà avant l'invasion autrichienne, les conditions de la vie matérielle au Monténégro étaient des plus précaires ; une grande partie de notre main-d'œuvre se trouvait forcée d'émigrer en Amérique, pour chercher à y gagner dans des travaux pénibles son pain quotidien et à assurer l'existence des familles restées au foyer. Après cette guerre, pendant laquelle l'ennemi ayant tout pillé et dévasté, a laissé notre peuple dans une misère extrême, l'existence économique du Monténégro seul redeviendrait de plus en plus impossible.

Par conséquent, les intérêts économiques nous imposent également d'une manière catégorique l'union avec nos frères de Serbie et des autres régions serbes.

3° Les intérêts politiques, de même, exigent notre union. A côté d'une grande Yougoslavie unie, quel insignifiant rôle politique aurait à jouer le petit, le faible et le pauvre Monténégro ? Nous croyons superflu d'insister sur ce point.

Done, toutes les raisons énoncées nous montrent d'une manière évidente le salut de notre peuple dans l'union *L'union ou la mort !*

voilà le cri qui retentit d'un bout de notre territoire à l'autre : le peuple serbe du Monténégro tout entier demande cette union. La dynastie monténégrine seule s'y oppose et la redoute. Elle considère cette union comme contraire à ses intérêts : or ses intérêts, à elle, lui ont toujours tenu plus à cœur que ceux de notre peuple entier. On a tenté de la fléchir dans cette grande question intéressant l'avenir national, de lui faire embrasser les aspirations et les désirs du pays, on lui a fait entrevoir les récompenses que le peuple ne lui aurait pas ménagées pour ce sacrifice : tout cela a été en vain ! Le représentant actuel de la dynastie, le roi Nicolas, est le symbole le plus expressif de l'absolutisme intransigeant. Pendant toute la durée de son long règne, le principe dont il ne s'est jamais départi, était celui de Louis XIV, formulé dans la phrase fameuse : l'Etat c'est moi !

La capitulation du Monténégro, qui a jeté l'opprobre sur l'armée monténégrine couronnée par des siècles de gloire, est son œuvre. C'est lui qui, contre la volonté de son peuple, lui a fait courber la tête sous le joug autrichien, pire et plus odieux encore que celui des Turcs. C'est lui qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher chacun d'échapper à l'esclavage, sauf lui. Ne sachant de quel côté devait pencher la balance dans cette grande guerre, il a laissé près de l'ennemi un de ses fils, de façon à pouvoir toujours entretenir des relations avec les Empires Centraux et assurer sa position en cas de leur victoire. Lui, après avoir abandonné son peuple, après l'avoir trahi et livré à l'ennemi, lui, le « martyr » d'après ses propres paroles, a cependant pris la fuite ; lui seul, « fidèle aux alliés », a réussi à s'échapper. En cas de victoire des alliés, il comptait se prévaloir de sa présence parmi eux. Or, nous savons tous qu'il n'a jamais conduit cette guerre loyalement, et nous n'en avons que trop de preuves.

Après l'occupation du Monténégro, au moment où le mouvement pour la libération et l'union commençait à revivre dans le pays et au dehors, les autorités austro-hongroises s'y sont opposées résolument : publiquement, elles plaidaient la cause du roi Nicolas,

faisaient répandre dans le pays des journaux imprimés en Suisse et en France, et subventionnés par lui. De toutes leurs forces, elles travaillaient pour les intérêts du roi Nicolas et favorisaient dans le Monténégro les idées de séparatisme.

Pendant que les Monténégrins étaient exposés aux pires souffrances sous le régime le plus abominable que l'histoire ait connu, pendant qu'on les martyrisait, tuait, pendait, pendant qu'on leur faisait subir toutes les tortures qu'ait pu imaginer un État perfide et corrompu, le roi menait une vie confortable à Paris. *Il n'a jamais rien fait pour adoucir le sort de son peuple martyrisé. Jamais on n'a entendu sa voix s'élever publiquement et protester contre les traitements inhumains que l'Autriche-Hongrie infligeait à son pays.* Évidemment, ne s'étant jamais préoccupé de son peuple, n'ayant tenu compte que de ses propres intérêts, il ne voulait pas s'attirer les reproches de son amie, l'Autriche-Hongrie.

Vu l'exposé ci-dessus énoncé, la Grande Assemblée Nationale Serbe du Monténégro, en qualité d'interprète sincère des aspirations et de la volonté du peuple serbe du Monténégro tout entier, fidèle aux traditions historiques et à la foi jurée de ses ancêtres qui sont morts en héros pour la Patrie, à l'unanimité, et au scrutin nominal, décide :

1° La déchéance du roi Nicolas I^{er}, Pétrovitch-Niégoche, et de toute sa dynastie, du trône du Monténégro :

2° L'union du Monténégro avec la Serbie en un État seul et unique sous la dynastie des Karageorgévitch, et, par conséquent, son entrée dans la Patrie commune de notre peuple aux trois noms : serbe, croate et slovène :

3° L'élection d'un Comité National Exécutif composé de cinq membres, qui sera chargé de la direction des affaires jusqu'à l'accomplissement définitif de l'union du Monténégro avec la Serbie :

4° De porter la présente résolution de l'Assemblée à la connaissance de l'ancien roi du Monténégro, Nicolas Pétrovitch, du Gou-

vernement Serbe, des Puissances de l'Entente et de tous les Etats neutres.

(Des cent soixante-huit députés dont était composée l'Assemblée Nationale, cent soixante-cinq ont signé la présente résolution. Les trois manquants étaient empêchés par la maladie d'assister au vote).

Secrétaires :

Ljoubomir Vouksanovitch.
Milan Baïtch.
Radovan Bochkovitch.
Louka Voukotitch.
Novitza Styépanovitch.
Mihailo Yovanovitch.

Président :

SAYO TZÉROVITCH

Vice-Présidents :

LAZAR DAMYANOVITCH
SAYO FATITCH

Députés :

Arso Pérovitch.
Aleksandar Boyovitch,
Aleksandar Popovitch,
Aleksa Martinovitch,
Aleksa Baïtch,
Bojidar Tomovitch,
Blagota Sélitch,
Blajo Bégovitch.
D^r Blajo Lékitch,
Blagota Radevitch,
Bogdan Obradovitch,
Vasilive Drakitch,
Vaso Novakovitch,
Vaso Djouranovitch,
Vélimir Yoïtch,
Voukan Djourovitch,
Vouko Poulévitch,
Voukavlo Dévitch,
Vido Milochevitch,
Vélitchko Lazarevitch,
Glichia Lalovitch,
Gavrilo Komnénitch,
Grouitza Ouskokovitch,
Douchan Groupkovitch,
Dimitriye Grouitch,
Dachbérni Moussa,
Danilo Radoïtchitch,
D^r Douchan Matanovitch,
Douchan Popovitch,

Jivko Pavitchévitch,
Jivko Dragovitch,
Zariva Voukovitch,
Ivo Voukotitch,
Hia Gvozdenovitch,
Ivo Koprivitza,
Hia Manditch,
Yefto Popovitch,
Yovan Haïdoukovitch,
Yovo Lazarevitch,
Yovan Stankovitch,
Yagoch Véchovitch,
Yovan Daptchévitch,
Yanko Spassoyevitch,
Yovo Radovitch,
D^r Yakov Zarubitza,
Yovan Ichétkovitch,
Yovo Païovitch,
Krsto Radoulovitch,
Krsto Stanichitch,
Kirilo Balchitch,
Krsto Raïtchkovitch,
Kosto Lijechévitch,
Kosta Païovitch,
Lyoubou Glomazitch,
Lyoubou Pavitch,
Lyoubou Tzerovitch,
Lyoubou Bakitch,
Lyoubou Kouyoundzitch,

Lyoubomir Papovitch.	Nikola Boulatovitch.
D ^r Miloutin Lopitchitch.	Novo Vougdélitch.
Mirko Vouïssitch.	Nicodim Zémovitch.
Miloë Miléitch.	Nikola Kovatchévitch.
Mirach Radonjitch.	Novo Voutchitch.
Marko Dakovitch.	Nikola Mitchovitch.
Mirtchéta Golovitch.	Nazim-beg Machmoudbegovitch
Marko Matanovitch.	Nika Oukitch.
Miloch Braïovitch.	Novitza Popovitch.
Mihaïlo Bojovitch.	Novak Kovatchévitch.
Miljko Boulaïitch.	Nikola Klissitch.
Miloch Radovitch.	Omer beg Selmanovitch.
D ^r Gavriilo Dojitch.	Pétar Mianovitch.
Milo Délévitch.	Paylé Zizitch.
Moustafa Rachkovitch.	Pétar Loukitch.
Marko Tchoulafitch.	Prokopje Vékovitch.
Miro Glomazitch.	Péro Vrbitza.
Miloch Yovanovitch.	Petar Haïdoukovitch.
Militchko Lazarévitch.	Radovan Tomitch.
Moussa Sédouna.	Risto Yoitch.
Micha Drachkovitch.	Risto Vouïatchitch.
Mechmed-Aga Batouch.	Radoë Nikolitch.
Mitar Voukatchévitch.	Radosav Yoksimovitch.
Milosav Raïtchévitch.	Stevo Voukotitch.
Mile Dimitriévitch.	D ^r Stanko Radovitch.
Marko Knézevitch.	Stévan Gochovitch.
Mouftia Chétchérkaditch.	Savo Paounovitch.
Mitar Obradovitch.	Stanko Obradovitch.
Marko Rakotchévitch.	Stevo Yovitchévitch.
Milan Voukotitch.	Savo Spasoyevitch.
Marko Simovitch.	Souljo Petovitch.
Marko Savitchévitch.	Savo Voukotitchitch.
Milan Nénézitch.	Sérafim Tchartitch.
Machmoud-beg Manovitch.	Saït Divanovitch.
Militch Dabéitch.	Stévan Nikolitch.
Mitar Vichnyitch.	Spasoie Radoulvovitch.
Mitar Htchikovitch.	Spasoie Piletitch.
Milan Popovitch.	Sava Dragovitch.
Milan Téritch.	Tomitza Ivanovitch.
Miloch Popovitch.	Toma Yoksimovitch.
D ^r Néchko Radovitch.	Ouroch Maritch.
Nikola Simovitch.	Filip Pavitchévitch.
Nikola Yovitchévitch.	Filip Maïitch.
Nikola Markovitch.	Frater Dachko Kréza.
Nikola Peïovitch.	Hamdia Hassan Bégovitch.

(Aux élections supplémentaires de janvier, ont été élus les 16 députés dont les noms suivent, qui ont siégé à la session de janvier).

Pétar Navakovitch.
Yoko Goïitch.
Muftia Karadjouzovitch.

Lazo Yovovitch.
Marko Djourachkovitch.
Andrya Radjenovitch.

Ylia Loumovitch,
Stévo Grégovitch,
Todor Bojovitch,
Marko Zémovitch,
Andriya Radovitch.

Risto Batchévitch,
Vouko Kraljévitch,
D' Skoulé Drljévitch,
Radomir Krivokapitch,
Tripko Zouguitch.

RÉSOLUTION

de la Grande Assemblée Monténégrine (Scoupchtina)

votée dans la séance du 16-29 novembre 1918 à Podgoritza

La grande Scoupchtina décide :

1° De confisquer au profit du peuple tous les biens meubles et immeubles appartenant à l'ex-roi Nicolas Pétrovitch-Niégoche et à sa dynastie ; et

2° D'interdire à jamais l'entrée de notre pays à l'ex-roi Nicolas Pétrovitch-Niégoche, ainsi qu'à tous les membres de sa dynastie.

Secrétaires :

Lioubomir Vuksanovitch.
Milan Baïtch.
Radovan Bochkovitch.
Louka Voukotitch.
Novitza Styepanovitch.
Mihaïlo Yovanovitch.

Président :

SAVO TZEROVITCH

Vices-Présidents :

LAZAR DAMYANOVITCH
SAVO FATITCH

RÉSOLUTION

*votée à la séance des Officiers-délégués de tous les districts militaires
de Monténégro*

Les officiers délégués soussignés, en leur nom et au nom de leurs camarades qu'ils représentent, déclarent :

1° Tous les officiers restent fidèles au serment prêté au Roi de tous les Serbes, Croates et Slovènes, Pierre I^{er} Karageorgévitch, et protégeront par tous les moyens possibles les décisions de la Grande Assemblée Nationale prises, du 13 au 17 novembre 1918, à Podgoritza ;

2° L'ex-commandant suprême, l'ex-Roi Nicolas, avec tous ceux qui ont aidé à la reddition du Monténégro à l'ennemi, devront être incriminés et traduits en justice. Cette mesure est réclamée par les officiers, non seulement à cause de ces raisons militaires, mais aussi à cause de la souffrance et de la misère de l'armée monténégrine et du peuple qui furent soumis à toutes les humiliations possibles de la part des Austro-Allemands ; elle est exigée aussi en raison des souffrances des martyrs monténégrins tombés au champ d'honneur à travers la Hongrie et le Tyrol ; et une telle sanction est nécessaire pour venger l'honneur de l'armée monténégrine, qui a conservé jusqu'au moment de la reddition sa gloire immortelle ;

3° Devront être recherchés par une enquête et traduits en justice tous les officiers qui ont servi l'ennemi par des moyens quelconques, au Monténégro ou ailleurs ; de même tous ceux qui ont souscrit ou ont cherché à influencer pour faire souscrire à l'emprunt de guerre, ou ceux qui ont acheté la « médaille commémorative du Loytchen », etc., comme tous les officiers dont l'attitude depuis l'occupation aura été reconnue indigne de leur état ;

4° Tous les officiers doivent, au plus tard le 31 décembre de cette année, prêter le serment réglementaire. Ceux qui ne le feront pas

seront considérés comme ennemis du peuple et serviteurs de l'étranger ;

5° Il doit être créé un comité de cinq officiers qui se mettra à la disposition du Comité Exécutif National, exécutera les règlements de cette résolution et travaillera à ce que l'état transitoire actuel des officiers monténégrins et de l'armée soit ramené au plus vite à l'état normal.

Podgoritzza, le 23 décembre 1918.

Commandant de Brigade : Yoko Yovanovitch.

Commandants :

Bojo Radovitch.	Milo Saïtchitch.
Iliya Pavitchevitch.	Spassoyé Lazarevitch.
Mato Vouissitch.	Zariya Vouksanovitch.
Vouksan Rachovitch.	Marko Djourachkovitch.
Stevo Bochevitch.	Yovan Voucsanovitch.
Yovan Mitchounovitch.	Krsto Pavitchévitch.
Mouïo Sotchitza.	

Capitaines :

Nikola Delitch.	Miro R. Bojovitch.
Marco Radounovitch.	Miro Miketitch.
Yévrem Popovitch.	Blagota Ramovitch.
Milo Kenitch.	Radognia Petrovitch.
Sekoule Vlahovitch.	Mihailo Mougouha.
Mihailo Andjelitch.	Yakov Racotchévitch.
Voukan Miouchekovitch.	Panto Marach.
Risto Stoyanovitch.	Simo Nikoletitch.
Bochko L. Bochkovitch.	

Lieutenants :

Miliya Banachévitch.	Velicha Lazovitch.
Stevan Djoukitch.	Machan Tomovitch.
Lyoubou Poleksitch.	Loubomir Veehovitch.
Chpiro Yekitch.	Drago Delevitch.
Yevto Vouyochevitch.	Simo Popovitch.
Marko Obradovitch.	Mitar Tehoukitch.
Novak Medenitza.	Savo Djoukitch.
Djouro Ostoitch.	Djouro Djakonovitch.
Thiodor Ivanovitch.	

Sous-Lieutenants :

Miloutine Kovatchevitch,
Bogdan Radovitch,
Miloche Novovitch,
Mileta Klaitch,

Milossav Bogitchevitch,
Militch Krstitch.
Todo Morakovotz.
Yanko Tchovitch.

RÉSOLUTION

*votée au meeting national de Cettigné
le 14-27 décembre 1918*

Les Monténégrins, réunis dans un grand meeting national tenu à Cettigné le 14/27 décembre 1918, en réponse aux déclarations faites au meeting qui a eu lieu à Rome le 3/16 de ce mois, votent la résolution suivante :

1) Nous regrettons vivement qu'il se trouve dans la capitale de l'Italie Unie des politiciens et des citoyens qui luttent pour l'existence du Monténégro en tant qu'état séparé foulant aux pieds par là le principe sacré des nationalités, grâce auquel l'Italie s'est unie, agissant ainsi contre le conseil pressant de Cavour, contre le testament de Mazzini, contre le rôle que Tommaseo a destiné à la Dalmatie ;

2) Nous repoussons énergiquement cette action par laquelle, sous prétexte de la sécurité adriatique pour l'Italie, on voudrait créer un Monténégro indépendant, en obligeant ainsi ce pays à une complaisance infâme.

Tandis que les Balkans entiers étaient encore dans l'esclavage, le Monténégro a maintenu, durant des siècles le flambeau de la liberté, ce qui lui a valu le surnom de « diamant de la couronne serbe ».

Fidèle à ses traditions, le Monténégro est entré par la volonté de son peuple dans l'état unique et indépendant des Serbes, Croates et Slovènes. Il n'est libre que de cette manière et toute tentative faite contre cette volonté, de quel côté qu'elle vienne, se brisera contre notre ferme décision :

3) Dans l'intérêt de l'ordre, de la paix, de l'amitié que nous éprouvons sincèrement pour le peuple italien que nous séparons de ses impérialistes, nous demandons que les troupes italiennes soient retirées immédiatement du territoire monténégrin, leur présence n'y

étant dictée par aucune nécessité militaire, vu que dans le Monténégro règne une parfaite tranquillité. La prolongation de leur séjour nuirait plutôt à nos relations amicales réciproques. Nous demandons également que les Italiens abandonnent tous les territoires de l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes, occupés par eux, et nous protestons énergiquement contre le terrorisme que leurs troupes exercent dans ces contrées ;

4) Nous faisons appel à nos puissants et nobles Alliés, ainsi qu'à la démocratie italienne, afin de protéger notre juste cause yougoslave et de ne pas permettre que l'on crée entre les Yougoslaves et les Italiens des malentendus qui pourraient être préjudiciables non seulement à nos intérêts réciproques, mais même à ceux de tous les Alliés.

Secrétaires :

Novo Vougdelitch. *député*
Ilija Zoritch.

Député de Cattigné :

Lyoubomir Glomazitch.
D^r Nechko Radovitch.

Président :

Lyoubomir A. BAKITCH
Député, ancien ministre

Anciens Présidents du Conseil des Ministres:

Andriya RADOVITCH
Général Janko VOUKOTICH
D^r Lazo TOMANOVITCH
Marko RADOULOVITCH
Général Mitar MARTINOVITCH

RÉSOLUTION

• de la

Grande Assemblée Nationale du Peuple Serbe de Monténégro

adoptée à la séance du 9 février 1919 à Podgoritza

La Grande Assemblée Nationale réunie à Podgoritza en vue d'élire les délégués à l'Assemblée Nationale des Serbes, Croates et Slovènes à Belgrade, avant de conclure ses travaux, a voté, le 9 février 1919, à l'unanimité, la résolution suivante :

« La Grande Assemblée Nationale, interprète des sentiments et des désirs du peuple serbe du Monténégro, exprime sa profonde reconnaissance et sa sincère gratitude à ses grands et nobles Alliés, pour leur aide et protection largement accordées à tous les points de vue dans la question de la réalisation de son idéal national : l'union de tous les Serbes, Croates et Slovènes en un seul et unique Etat. Elle nourrit en même temps le ferme espoir qu'ils voudront bien dans l'avenir, comme par le passé, lui prêter toute leur attention et défendre contre les ennemis de notre peuple la juste cause yougoslave. »

La Grande Assemblée Nationale du Monténégro, dans sa séance du 9 février 1919, après avoir exprimé sa reconnaissance à tous les Alliés pour les secours portés au peuple serbe dans la question de son union, a voté la résolution suivante :

« La Grande Assemblée Nationale regrette vivement le fait que les cercles politiques italiens, contrairement à la politique commune des Alliés et à tous les principes des peuples civilisés, travaillent depuis le commencement de cette guerre à empêcher à tout prix l'union de notre peuple.

Faisant appel à la démocratie italienne et aux grandes masses du peuple, l'Assemblée Nationale proteste le plus énergiquement contre l'attitude déloyale et inamicale de cercles politiques et militaires italiens à l'égard du régime adopté par le peuple serbe du Monténégro depuis la proclamation de son union avec la Serbie. »

Imprimerie
« GRAPHIQUE »




5, Rue Lamblardie
PARIS (XII^e)

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

H&SS
B
355

UTL AT DOWNSVIEW

D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 14 21 07 020 1